



**HAL**  
open science

# Mausolée, cénotaphe ou temple ? Évolution des pôles funéraires et cultuels au sein du domaine bâti de la uilla de Damblain (Vosges)

Karine Boulanger

► **To cite this version:**

Karine Boulanger. Mausolée, cénotaphe ou temple ? Évolution des pôles funéraires et cultuels au sein du domaine bâti de la uilla de Damblain (Vosges). Jean-Noël Castorio; Yvan Maligorne. Mausolées et grands domaines ruraux à l'époque romaine dans le nord-est de la Gaule , 90, Ausonius éditions, pp.123-144, 2017, Scripta Antiqua, 9782356131737. hal-01852596

**HAL Id: hal-01852596**

**<https://hal.science/hal-01852596>**

Submitted on 2 Aug 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Mausolée, cénotaphe ou temple ? Évolution des pôles funéraires et cultuels au sein du domaine bâti de la *uilla* de Damblain (Vosges)

Karine Boulanger

En 2008-2009, la fouille exhaustive du domaine bâti de la *uilla* gallo-romaine de Damblain, au lieu-dit "La Cave"<sup>1</sup>, a permis d'identifier la fonction de la plupart des aménagements, tant dans la *pars urbana* que dans la *pars rustica*<sup>2</sup>.

Au fil des différentes phases de remaniement de ce domaine agricole, occupé entre la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. p.C. et la première moitié du III<sup>e</sup> s., plusieurs aménagements présentent les caractéristiques de lieux de commémoration funéraire ou de culte. Ces différents aménagements se succèdent et se déplacent sur le domaine au gré de l'évolution du bâti et de la destination des espaces.

Si l'étude de ce dossier permet d'avancer quelques hypothèses d'interprétation, elle soulève par ailleurs de nombreuses questions qui demeurent en suspens. Ainsi, à l'échelle des *uillae* du nord-est de la Gaule, force est de constater les difficultés récurrentes de distinction entre mausolée, cénotaphe et temple.

## LA RELATION ENTRE *VILLAE* ET LIEUX DE CULTE OU DE COMMÉMORATION

En 2004, I. Fauduet aborde la question de la relation entre les lieux de culte et les *uillae*<sup>3</sup>. À l'occasion de cette étude, l'auteur remarque qu'en l'absence de fouilles approfondies, il est difficile de distinguer les temples des édifices commémoratifs. La fouille de la *uilla* de Damblain a montré que, même en contexte de vestiges relativement bien conservés et étudiés, cette distinction n'est pas toujours aisée à établir.

En s'appuyant sur les *uillae* les mieux documentées, la localisation de l'espace identifié comme le lieu de culte semble correspondre à trois cas de figure différents.

- 1 Cette fouille archéologique préventive Inrap a été réalisée en amont du projet d'aménagement de l'ancienne base aérienne de l'OTAN par le Conseil général des Vosges. Les investigations en aire ouverte, sur une superficie de 5 ha, ont permis la mise au jour de la totalité du domaine bâti d'une *uilla* gallo-romaine.
- 2 Les questions d'identification des espaces de production, de transformation et de stockage au sein de la *pars rustica* de la *uilla* de Damblain ont été présentées à l'occasion du XI<sup>e</sup> colloque AGER : Boulanger & Cocquerelle, à paraître.
- 3 Fauduet 2003-2004.

En premier lieu, l'édifice cultuel peut prendre place dans la cour agricole, dans l'axe de la *pars urbana*. En effet, la présence d'une petite construction au centre de l'espace de la *pars rustica* est couramment observée sur les plans de *uillae* des provinces gauloises et germaniques. Peu de ces vestiges ont fait l'objet d'une fouille approfondie et, le cas échéant, leur état de conservation permet rarement de préciser leur fonction. Généralement de plan carré, ces constructions ont été le plus souvent assimilées à des petits temples ou à des mausolées.

L'étude menée par P. Nouvel sur les *uillae* de Bourgogne du Nord montre que seuls les établissements de grande étendue, à plan linéaire fortement structuré et dont la partie résidentielle présente des marqueurs d'un niveau socio-économique élevé, sont associés à des édifices à plan centré à fonction de mausolée ou plus probablement de temple domanial<sup>4</sup>. La mise en scène de ces édifices varie en fonction de l'importance des établissements.

Dans le cas de la *uilla* de "Spitalhof" à Biberist<sup>5</sup> (Suisse), la construction de plan carré, de 10 m de côté, occupant le centre de la cour agricole possède clairement une fonction funéraire. Interprétée comme un enclos par les fouilleurs, elle recèle une fosse à crémation contenant les ossements de deux individus (un adulte et un enfant mort en bas âge), ainsi qu'un riche mobilier en céramique et en verre. Une stèle était implantée dans la partie sud de la fosse et une urne funéraire en pierre était présente côté nord. L'enclos était associé à trois fosses dont deux ont révélé des offrandes : un crâne de bœuf et une poterie.

Dans quelques rares cas, les constructions occupant le centre de la cour agricole se sont révélées avoir une fonction artisanale, à l'exemple de la forge de la *uilla* de Rochefort "Jemelle" en Belgique<sup>6</sup>.

En Lorraine, cette disposition a pu être récemment étudiée dans le cas des *uillae* mosellanes des "Rouaux" à Peltre<sup>7</sup> et de "Larry" à Liéhon<sup>8</sup>, ainsi que de la *domus* de "La Fontainotte" à Grand, dans les Vosges<sup>9</sup>. À Peltre, la partie centrale de la cour agricole de la *uilla* est occupée par un édifice de plan octogonal à fosse centrale, de 10,90 m de diamètre, dont l'état d'érosion ne permet pas de préciser la fonction funéraire ou votive. À Liéhon, ce sont les prospections géophysiques menées à l'emplacement de la *pars rustica* de la *uilla*, en complément de la fouille de la *pars urbana*, qui ont révélé un bâtiment carré central, d'environ 20 m de côté. En prospection pédestre, la découverte à cet endroit de fragments de colonnes débitées et l'absence de mobilier domestique plaident en faveur d'un bâtiment à vocation funéraire ou cultuelle. À Grand, le jardin se déployant au nord-est de la *domus* comporte en son centre un petit soubassement carré, de 1,70 m de côté, associé à un dépôt monétaire et à des fragments de sculptures appartenant à une colonne du Jupiter cavalier à l'anguipède. Ce mobilier d'accompagnement confère une fonction clairement religieuse à cet aménagement.

4 Nouvel 2009, type ER3a.

5 Schucany, éd. 2006, 113-132.

6 Ferdière et al. 2010, 369.

7 Bouchet-Boulanger 2006, annexe 12.

8 Georges-Leroy 2013, 184 et informations de prospection inédites, Jean-Denis Laffite.

9 Gazenbeek, éd. 2014, 110-117.

Les trois exemples lorrains évoqués ci-dessus montrent une grande diversité formelle des aménagements observés au centre des cours agricoles. Si leur implantation n'est pas forcément strictement centrale, elle correspond cependant toujours à l'axe majeur de liaison visuelle entre la *pars urbana* et la *pars rustica*.

Dans un second cas de figure plus marginal, ou moins bien documenté, le sanctuaire peut être implanté au sein même de la *pars urbana*<sup>10</sup>. En Lorraine, cette disposition a pu être mise en évidence dans le cas de la *uilla* de "Saint-Ulrich" sur les communes de Dolving et Haut-Clocher<sup>11</sup> (Moselle). La partie du domaine bâti, identifiée par M. Lutz comme la *pars urbana*, a en effet livré un petit bâtiment de type *fanum* incluant une fosse dont le dépôt présente des caractères votifs. Il convient également de signaler que la *uilla* de "Larry" à Liéhon<sup>12</sup> (Moselle) a révélé une construction excavée de plan octogonal au centre de la cour du complexe balnéaire de la *pars urbana*. L'état de démantèlement de cet aménagement ne permet malheureusement pas de statuer sur sa fonction.

Enfin, les édifices culturels peuvent être édifiés en dehors de l'enceinte des *uillae*, à l'écart de la *pars urbana*, mais aux abords de la limite du domaine bâti<sup>13</sup>.

Une première étude comparative a révélé quelques exemples se rattachant à ce cas de figure. De prime abord, il convient de constater que ces constructions ne répondent quasiment jamais à l'orientation générale de la *uilla* située à proximité<sup>14</sup>. La mise en évidence de ces constructions marginales est généralement le fruit d'une prospection aérienne et donne rarement lieu à une fouille. Aussi, ces édifices, le plus souvent de plan carré, sont assimilés à des sanctuaires par analogie avec les *cellae*. Dans son article sur les sanctuaires arvernes et vellaves, C. Mitton remarque que les domaines dépendant des *uillae* sont potentiellement très étendus et que le propriétaire des lieux pouvait être amené à édifier un ou plusieurs sanctuaires sur ses terres, mais à distance de sa résidence<sup>15</sup>. Dans ses lettres, Pline le Jeune illustre ce phénomène lorsqu'il explique avoir fait bâtir un temple à ses frais pour les habitants d'un bourg, à proximité de ses terres<sup>16</sup>. Ces sanctuaires érigés en marge, mais non loin des domaines agricoles, posent donc la question de leur statut et de la nature privée ou publique du culte qui y était célébré.

Ce rapide tour d'horizon reflète la relation complexe qui lie les *uillae* et l'architecture religieuse et/ou funéraire. Autant de cas de figures qui, par ailleurs, peuvent parfois coexister au sein d'un même domaine rural comme semble le montrer l'exemple de la *uilla* de Damblain.

10 Fauduet 2003-2004, 406-407.

11 Lutz 1972, 61-67.

12 Laffite 2005, vol. I, 139-140.

13 Fauduet 2003-2004, 409-415.

14 Ferdière et al. 2010, n° 1Aa-31, 1Aa-47, 1Aa-55, 1Aa-59, 1B-02, 1-13, 2-06, 5-05, LC-27.

15 Mitton 2006-2007, 45.

16 Pline le Jeune, *Lettres*, 4.1.

## AVANT L'ÉDIFICATION DE LA *UILLA* DE DAMBLAIN : UN MAUSOLÉE EN BORDURE DE VOIE ?

Durant le Haut-Empire, le site de Damblain est implanté sur le territoire de Gaule Belgique, à proximité de la frontière séparant la cité des Leuques, au nord, de celle des Lingons, au sud. Bien qu'éloignée de toute agglomération connue à ce jour, la *uilla* gallo-romaine de Damblain profite de la proximité de la voie de circulation reliant Langres-*Andemantunnum*, chef-lieu de cité des Lingons, à Toul-*Tullum*, chef-lieu de cité des Leuques (fig. 1).

Dans le courant de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> s. p.C., les bâtiments de la *uilla* de Damblain sont installés au sein d'une plaine calcaire, fertile et bien drainée, zone de contact entre la Vôge et le plateau Lorrain. La parcelle choisie est délimitée par un ruisseau au sud et une voie de circulation empierrée préexistante au nord.

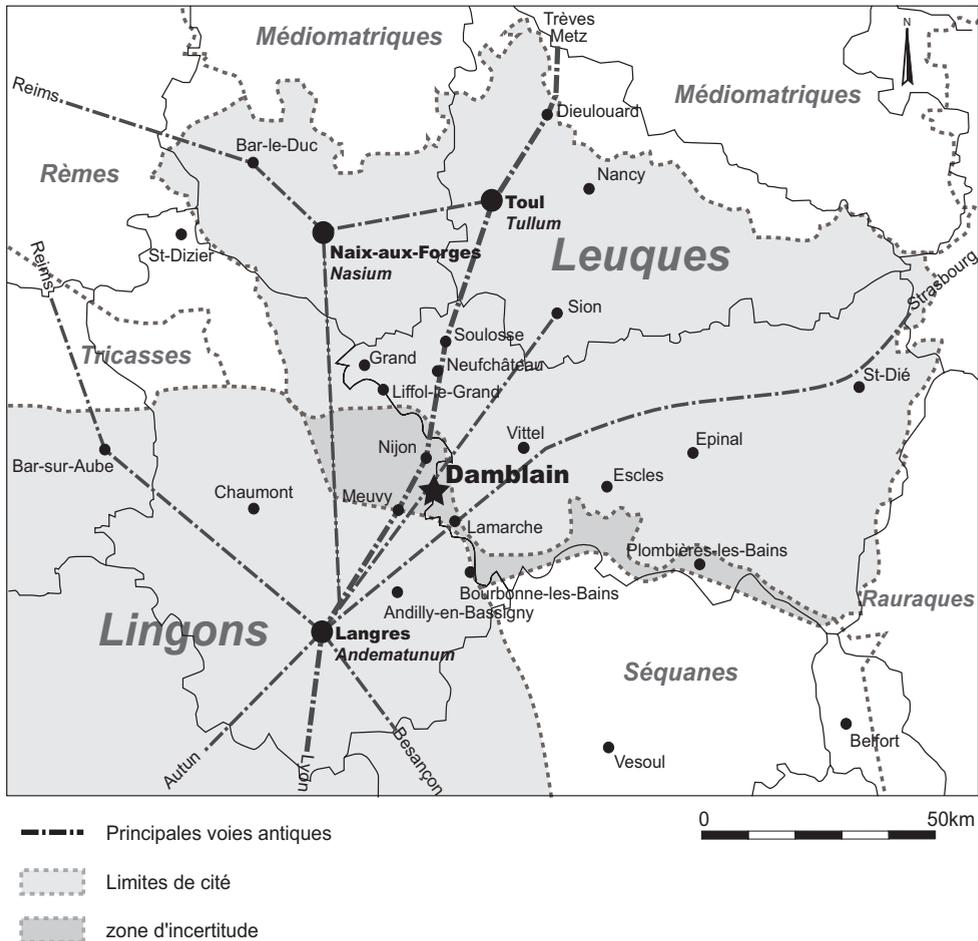


Fig. 1. Carte de localisation du site de Damblain entre cités des Leuques et des Lingons (DAO K. Boulanger, Inrap).

Aucun vestige d'habitat antérieur à la fondation de la *uilla* n'a été mis en évidence sur les 5 ha de la fouille. Les rares aménagements préexistants sont localisés en bordure sud de la voie empierrée et se limitent à un drain et son puisard établis à proximité d'un petit édifice à abside très perturbé par les constructions postérieures (fig. 2-1).

Les lambeaux de maçonneries observés en plan et en coupe permettent de reconstituer une petite construction rectangulaire orientée est-ouest, mesurant 5 x 3 m et dont la façade nord, tournée vers la voie, est dotée d'une abside (fig. 3 et 4). Les vestiges se présentent sous la forme de fondations faites d'assises de pierre de 0,65 m de largeur, conservées sur une hauteur de 0,4 m. L'espace interne de la construction est doté d'une partie centrale excavée, à fond plat, entaillant le banc de roche sur une profondeur de 0,50 m. Son comblement présente les caractéristiques d'un remblai de démolition incluant des moellons calcaires, des fragments de tuiles et des éléments de placage en calcaire fin blanc, autant de témoins qui n'apportent cependant pas de renseignements déterminants sur la datation et la fonction de la structure.

En revanche, le comblement du puisard voisin qui, d'un point de vue stratigraphique, pourrait être contemporain, a livré du mobilier céramique caractéristique de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. p.C.

La petite taille de cet édifice à fondations de pierre, ainsi que sa proximité avec la voie antique conduit naturellement à la recherche d'exemples comparatifs dans le domaine des monuments funéraires ou des chapelles votives.

Conformément à son plan et ses proportions, cette petite construction pourrait s'apparenter au mausolée ouest de Nod-sur-Seine<sup>17</sup> (Côte-d'Or), édifice quadrangulaire de 5,50 x environ 4 m, possédant une niche quadrangulaire en excroissance sur sa face postérieure. Dans l'état actuel des connaissances, les exemples de mausolées de plan comparable sont cependant peu nombreux.

Dans le cas de Damblain, l'hypothèse d'un mausolée de bordure de voie est fort plausible, mais il convient cependant de remarquer que l'abside est placée de manière inhabituelle, en excroissance sur la façade tournée vers l'axe de circulation.

Les relevés stratigraphiques montrent que les fondations du premier bâtiment résidentiel de la *uilla* viennent se superposer à cet édifice démantelé et comblé. Il est alors surprenant de constater que la *uilla* initiale, de type "*cottage house*", reprend l'orientation de ce monument à vocation probablement funéraire (fig. 2-2).

## SECONDE MOITIÉ DU I<sup>ER</sup> S. P.C. : UN CÉNOTAPHE AU CENTRE DE LA *PARS RUSTICA* ET UN MAUSOLÉE À L'EXTÉRIEUR DU DOMAINE BÂTI ?

Lors de la première phase d'aménagement de la *uilla*, dans le courant de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. p.C., une construction sur fondations de pierre, de plan proche du carré (bâtiment 5),

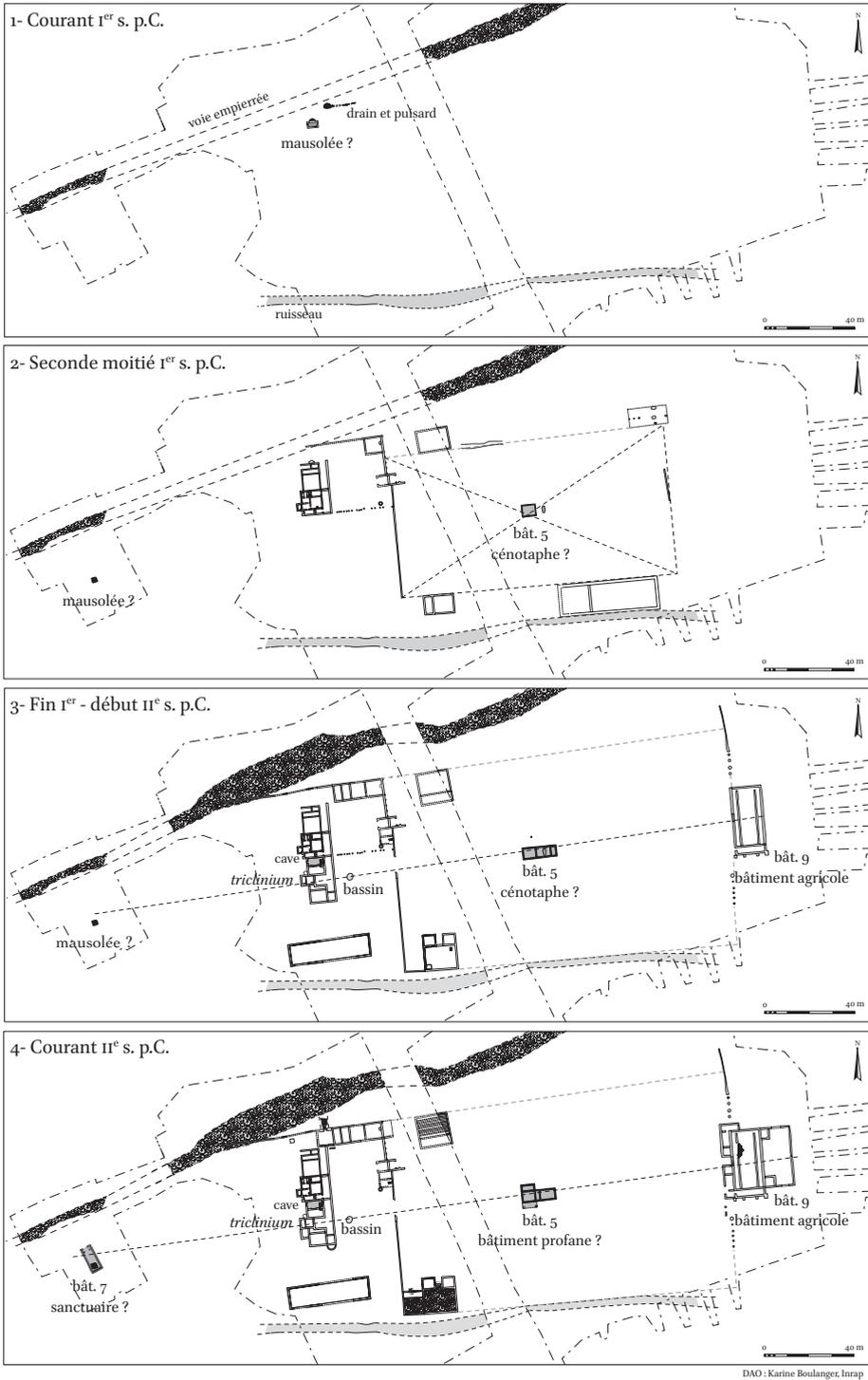


Fig. 2. Proposition de phasage de l'occupation de la villa de Damblain (DAO K. Boulanger, Inrap).



Fig. 3. Vue des vestiges de l'abside du mausolée antérieur à la fondation de la villa (cl. Inrap).

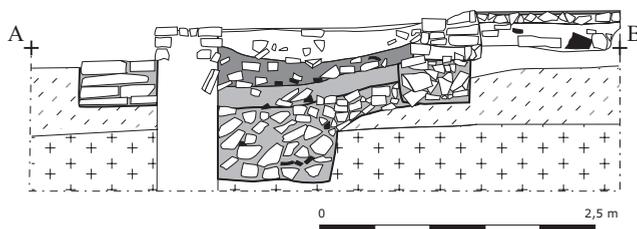
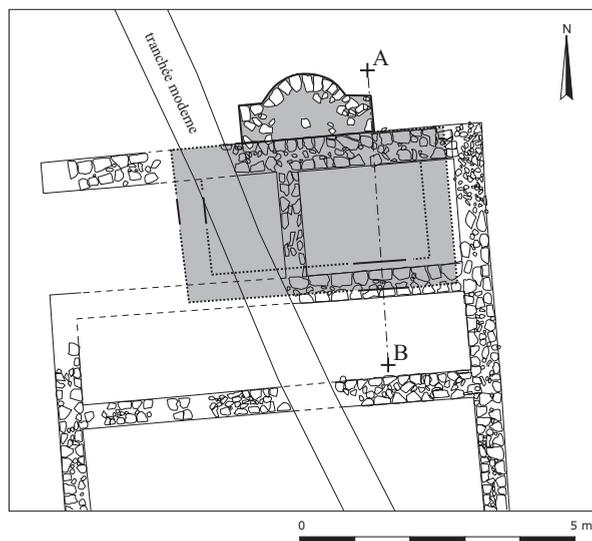


Fig. 4. Relevé en plan et coupe du mausolée antérieur à la fondation de la villa (DAO K. Boulanger, Inrap).

est implantée au centre géométrique exact de la cour agricole<sup>18</sup> (fig. 2-2). Conformément aux observations issues du décapage archéologique du terrain, cet emplacement semble correspondre à une petite butte assurant une position légèrement dominante à ce bâtiment par rapport au reste du domaine bâti.

L'édifice présente un plan de 6,30 m x 5,30 m, définissant un espace intérieur de 21 m<sup>2</sup> (fig. 5-1). Le niveau de sol antique n'est malheureusement pas conservé et aucune structure interne n'a été mise en évidence. La profondeur d'implantation et le soin accordé aux fondations des murs (0,60 m de largeur et de profondeur) suggèrent la possibilité d'une élévation conséquente en maçonnerie de pierre. La construction est associée à une fosse creusée trois mètres en avant de sa façade orientale (fig. 6). De plan sub-rectangulaire, cette profonde excavation (3 m de longueur par 1,20 m de largeur et 1,25 m de profondeur) présente des parois verticales et un fond plat. Contre les parois, un parement de pierres sommairement conservé évoque un système de calage. Ce type de fosse pouvant accueillir un poteau, une sculpture de bois ou de pierre a notamment été observé au sein de la chapelle G de la *uilla* de Richebourg<sup>19</sup> (Yvelines). Le comblement inférieur de la fosse de Damblain a révélé un petit lot d'objets métalliques, constitué de deux rouelles et d'un fragment de bracelet en alliage cuivreux, ainsi que de trois monnaies, dont un potin éduen et un as de Néron (fig. 7). Le faible nombre des objets pourrait résulter d'une récupération partielle du dépôt initial au moment de la fermeture intentionnelle de la structure.

Néanmoins, dans sa composition, ce dépôt s'apparente à celui mis au jour sur le site de Rurange-lès-Thionville en Moselle<sup>20</sup>. Au sein de cet établissement rural gallo-romain, un petit bâtiment à quatre poteaux encadrait une fosse ovale contenant des tessons de céramique, un fragment de bracelet, une monnaie et des fragments de chapelets de rouelles en plomb. Un élément de mobilier céramique retrouvé dans un des trous de poteaux permet une datation entre la fin du I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> s. p.C. Dans le cas du site de Prény<sup>21</sup> (Moselle), un autre petit bâtiment à quatre poteaux inclinés présente une petite fosse en position centrale, contenant des chapelets de rouelles en plomb datés de La Tène D. Le mobilier céramique associé a été daté du dernier quart du I<sup>er</sup> s. a.C. et de la première moitié du I<sup>er</sup> s. p.C. Sur ces deux sites lorrains, les bâtiments ont été interprétés comme des greniers et les dépôts comme un geste cultuel visant à demander aux dieux la protection des récoltes.

À Damblain, le bâtiment 5 érigé sur une légère éminence, au centre de la cour agricole, évoque la *cella* d'un temple domanial ou un édifice funéraire, précédé d'un autel ou d'un pilier calé au centre d'une fosse. Dans l'hypothèse d'un aménagement funéraire, l'absence de toute sépulture conservée en place plaide en faveur d'un cénotaphe plutôt que d'un mausolée. La composition du dépôt d'objets métalliques suggère une datation relativement précoce, légèrement plus ancienne que la phase de construction de ces aménagements. Il serait alors tentant d'y voir une offrande de fondation associée à un cénotaphe érigé en l'honneur d'un ancêtre fondateur de la *uilla*. En poursuivant cette hypothèse, la création de ce cénotaphe

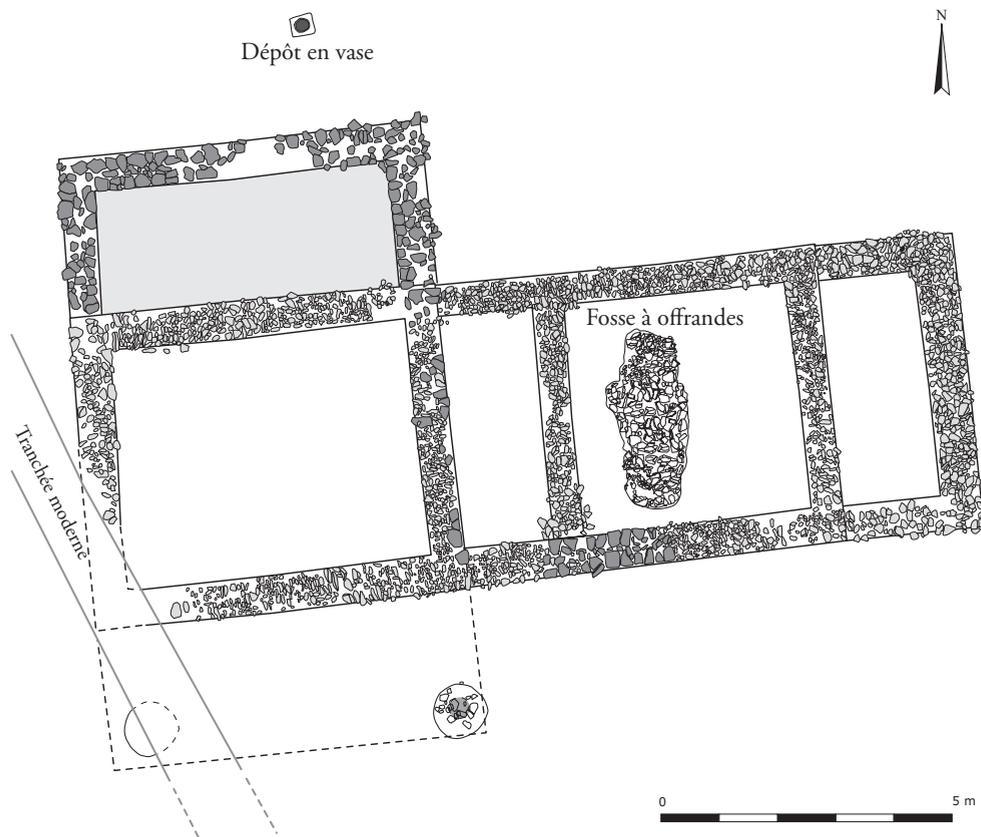
18 Cocquerelle 2012, 73-89 ; Cocquerelle 2014, 174-175.

19 Barat 1999, 145-148.

20 Mondy, éd. 2010, 43-45.

21 Frauciel, éd. 2011, 75-78.

pourrait être en relation avec le démantèlement du petit mausolée à abside occasionné par les travaux de construction de la résidence. Si ce déplacement de l'édifice à vocation funéraire est symboliquement, chronologiquement et techniquement envisageable, l'hypothèse d'un sanctuaire ne peut toutefois être totalement écartée.

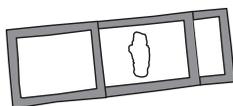


Proposition de phasage du bâtiment 5 :

Seconde moitié 1<sup>er</sup> s. p.C.



Fin 1<sup>er</sup> - début 11<sup>e</sup> s. p.C.



Courant 11<sup>e</sup> s. p.C.

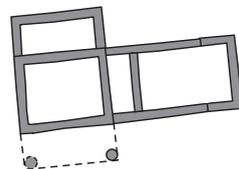


Fig. 5. Plan général des vestiges du bâtiment 5 et proposition de phasage de son évolution architecturale (DAO S. Cocquerelle, Inrap).

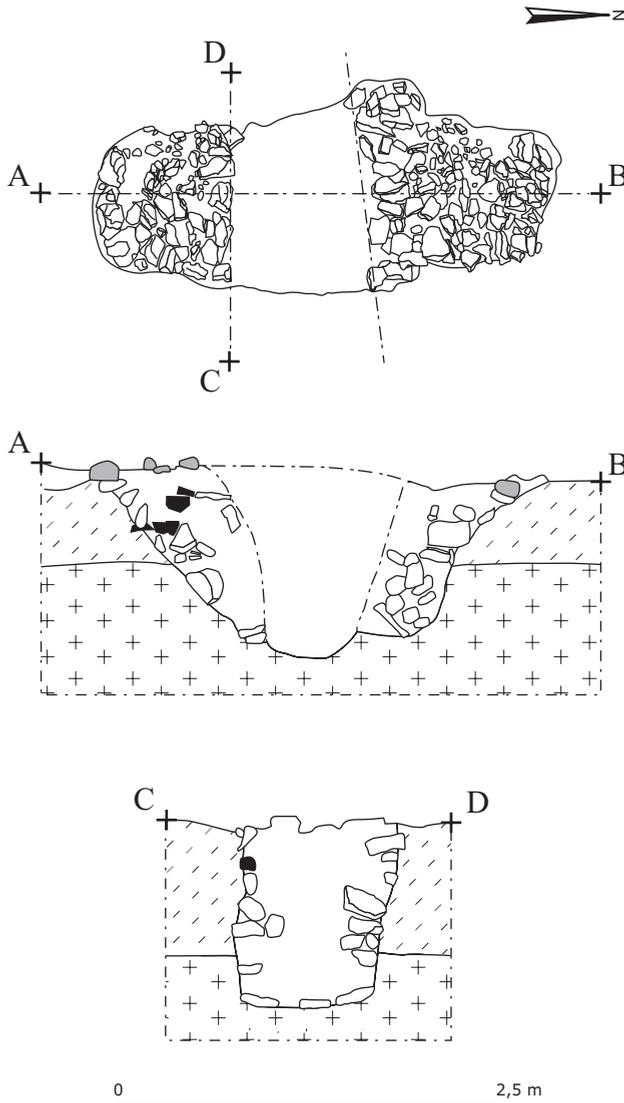


Fig. 6. Relevé en plan et coupe de la fosse à offrandes associée au bâtiment 5 (DAO S. Cocquerelle, Inrap).

Par ailleurs, le déplacement du pôle funéraire initial a également pu s'opérer vers l'extérieur du domaine par l'intermédiaire de la construction d'un petit édifice, à 90 m à l'ouest de la *pars urbana*, en bordure sud de la voie empierrée (fig. 2-2).

Cet aménagement, orienté selon les points cardinaux, est installé dans une fosse de 0,4 m de profondeur et mesure 2,4 m de côté. Les parois verticales semblent doublées par un radier de pierres posées de champ de 0,7 m de largeur, ménageant un espace interne d'1 m de côté au remplissage plus limoneux (fig. 8 et 11). La partie supérieure du comblement comporte un dépôt qui semble appartenir à la phase postérieure décrite ci-dessous.

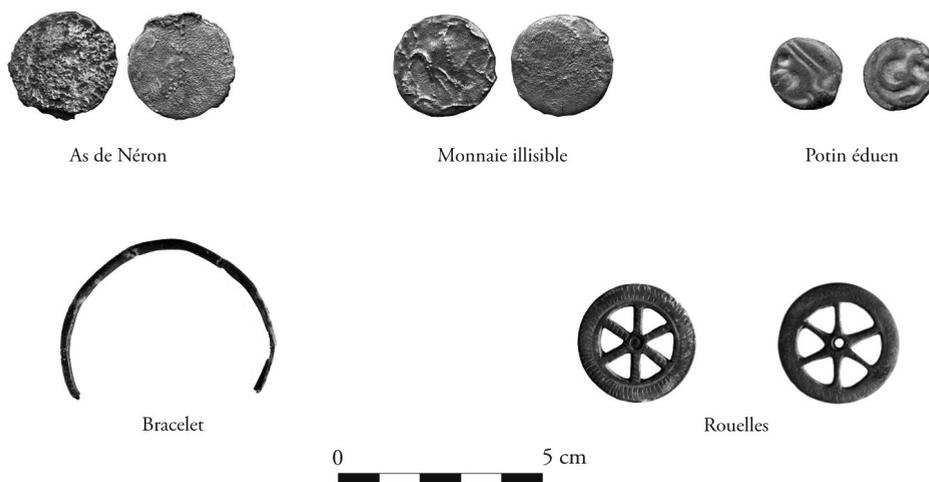


Fig. 7. Mobilier constituant le dépôt de la fosse à offrandes du bâtiment 5 (DAO S. Cocquerelle, Inrap).

D'un point de vue structurel, ce dispositif n'est pas sans rappeler certaines petites *cellae* sans déambulatoire mises au jour au sein de complexes cultuels antiques. À titre d'exemple comparatif, on mentionnera les deux petites chapelles accompagnant le *fanum* érigé dans l'angle sud de la cour agricole de la *uilla* de Richebourg<sup>22</sup> (Yvelines). De plan carré, elles mesurent respectivement 2,80 m et 2 m de côté, et la plus grande a révélé en son sein une fosse contenant une hache polie en roche verte.

Par ailleurs, de tels petits soubassements se rencontrent fréquemment au sein des nécropoles gallo-romaines où ils sont interprétés comme des enclos funéraires ou des soubassements de mausolées. En Lorraine, des exemples ont été recensés dans les nécropoles mosellanes d'Epping, Florange, Mécleuves, Mondelange, Pontpierre-Faulquemont, la "Croix Guillaume" à Saint-Quirin, ainsi que Laneuvelotte en Meurthe-et-Moselle<sup>23</sup>.

À Damblain, le caractère isolé de cet aménagement en bordure de voie plaiderait plutôt en faveur d'un soubassement de petit mausolée. Les éléments de datation faisant défaut, il est malheureusement impossible de confirmer la chronologie de l'implantation de cette structure par rapport au mausolée initial évoqué ci-dessus ou au cénotaphe potentiel de la cour agricole.

22 Barat 1999, 144-148. On citera également l'exemple des chapelles mises au jour au sein du sanctuaire gallo-romain des "Basiols" à Saint-Beauzély (Aveyron), Bourgeois et al. 1993, 142-144.

23 Boulanger & Mondy 2009, 146.

FIN I<sup>ER</sup> - DÉBUT II<sup>E</sup> S. P.C. : LE DÉVELOPPEMENT DU PÔLE FUNÉRAIRE OU CULTUEL AU CENTRE DE LA *PARS RUSTICA*

Vers le début du II<sup>e</sup> s. p.C., la *uilla* de Damblain connaît une phase de transformation de sa *pars rustica*, ainsi que d'agrandissement et de monumentalisation de la résidence de la *pars urbana* (fig. 2-3).

À cette période, le bâtiment occupant le centre de la cour agricole subit également une transformation (fig. 5). La construction sub-carrée initiale est agrandie en direction de l'est par l'adjonction d'une nouvelle pièce de plan rectangulaire (6,50 m x 5,20 m) et d'une superficie interne de 24 m<sup>2</sup>. La fosse à offrandes occupe alors la partie médiane de la nouvelle salle, mais il est difficile de déterminer sous quelle forme la structure perdue au sein du bâtiment. Lors de sa découverte, la structure était démantelée et comblée de blocs de calcaire et de grès. Son remplissage a également livré deux fragments de céramique datés du I<sup>er</sup> s. p.C.<sup>24</sup>.

Dans une troisième phase, qui semble succéder rapidement à la précédente, l'édifice est doté d'un porche d'entrée étroit à l'est (2,40 m x 5,20 m).

Cette phase chronologique pourrait également être marquée par le dépôt d'une poterie entière dans une petite fosse quadrangulaire, 4,50 m en avant de la façade nord de l'édifice. Le comblement de limon très charbonneux du vase n'a livré que quelques infimes esquilles osseuses non identifiables. Le modèle céramique correspond à une production de la région de Langres, datée entre l'époque flavienne et le II<sup>e</sup> s. p.C.<sup>25</sup>.

L'évolution du plan, carré puis rectangulaire, qui caractérise le bâtiment 5 de Damblain vers le début du II<sup>e</sup> s. trouve un parallèle à travers l'exemple de la *uilla* de Port-sur-Saône "Le Magny", en Haute-Saône<sup>26</sup>. Au centre de la *pars rustica* est édifié un bâtiment sur base carrée qui semble avoir été agrandi à deux reprises selon un plan rectangulaire allongé. Cette construction a été fouillée au XIX<sup>e</sup> siècle, mais sa fonction n'est pas déterminée.

De même, la cour agricole de la *uilla* de Burgille<sup>27</sup> (Jura) comporte un édifice en position centrale, construit sur une légère hauteur, au point de rencontre des grands axes de la *uilla*. Il présente un plan rectangulaire, en trois parties, avec une entrée potentielle à l'est, mais son état de conservation sous forme de lambeaux de fondations empêche de statuer sur son potentiel caractère cultuel.

Enfin, le bâtiment 4 de la *uilla* de Brans<sup>28</sup> (Jura) offre de grandes similitudes typologiques et dimensionnelles avec le bâtiment 5 de Damblain. Placée au cœur de la *pars rustica*, sans toutefois être centrée, cette construction est édifiée en deux phases : deux petites pièces carrées accolées sont dans un second temps dotées d'une entrée ouverte en façade orientale, laquelle est précédée d'un empierrement. Le soubassement circulaire présent au milieu de

24 Pillard-Jude 2012, 105.

25 Pillard-Jude 2012, 105.

26 Ferdière et al. 2010, 369, 1Aa-47.

27 Jacob et Jeannin 1986, 235-236.

28 Viscusi-Simonin 2010, vol. 1, 76-83.

la pièce centrale a été interprété, avec précaution, comme un support de meule. En l'absence de mobilier significatif, la fonction cultuelle de cet ensemble n'est pas totalement exclue.

#### COURANT II<sup>E</sup> S. P.C. : LA MUTATION FONCTIONNELLE DE L'ÉDIFICE DE LA *PARS RUSTICA* ET LE DÉVELOPPEMENT D'UN SANCTUAIRE EXTÉRIEUR AU DOMAINE BÂTI

Dans le courant du II<sup>e</sup> s. p.C., le bâtiment central de la cour agricole connaît une profonde restructuration (fig. 2-4). La fosse centrale, soigneusement comblée, et le mur de séparation de l'entrée, arasé jusqu'à ses fondations, sont alors recouverts d'un remblai argileux. Ce nouveau sol occulte donc totalement l'emplacement de la fosse initiale. Un nouveau mur implanté au centre du bâtiment matérialise probablement un couloir de circulation central pouvant potentiellement accueillir une cage d'escalier. Enfin, une petite pièce semi-excavée de type cellier est ajoutée côté nord, tandis que deux poteaux forment un appentis en symétrie, sur le côté sud.

Ces profondes transformations architecturales conduisent le bâtiment 5 à épouser un plan en forme de T. L'occultation visuelle des structures antérieures et la nouvelle distribution des espaces intérieurs nous incitent à envisager une mutation fonctionnelle de l'édifice du sacré vers le profane. Il est en effet possible que le bâtiment 5 passe au rang des bâtiments agricoles, peut-être en tant que lieu de stockage<sup>29</sup>.

À une époque contemporaine de cette mutation fonctionnelle du potentiel cénotaphe de la *pars rustica*, le mausolée isolé en bordure de voie à l'ouest du domaine agricole est, quant à lui, démantelé puis englobé au sein d'un nouveau bâtiment (fig. 2-4, 9 et 10).

Dans le courant du II<sup>e</sup> s., le petit édifice est en effet arasé jusqu'à ses fondations et recouvert d'un lit de pierres calcaires et de grès. Au centre de cet empierrement, une concentration de fragments de *tegulae* recouvre une petite poche charbonneuse circulaire de 15 cm de diamètre et 5 cm d'épaisseur qui semble avoir été déposée dans un contenant en matériau périssable (fig. 8).

À l'issue du tamisage, cette poche a révélé divers objets ayant subi le feu (fig. 11) : des petits nodules de bronze fondu, des résidus brûlés d'une tôle et de deux objets en bronze (une fibule et une monnaie ?), des fragments de verre dont au moins deux perles et un vase en verre bleuté, des petits clous en fer de type clou de coffret, des fragments appartenant à au moins une charnière en os et des esquilles osseuses animales correspondant à la triade classique bœuf/capriné/porc<sup>30</sup>. Malgré l'absence d'ossements humains, la composition de ce dépôt semble plaider en faveur d'un contexte funéraire.

Une analyse <sup>14</sup>C réalisée par AMS sur un charbon de bois permet d'envisager un dépôt réalisé entre 130 et 230 p.C. Cet indice chronologique plaide en faveur d'une offrande réalisée au moment de l'arasement et du remblaiement de la structure, tel un rituel de clôture.

29 Cocquerelle 2014, 174-175.

30 Braguier 2012, 86.

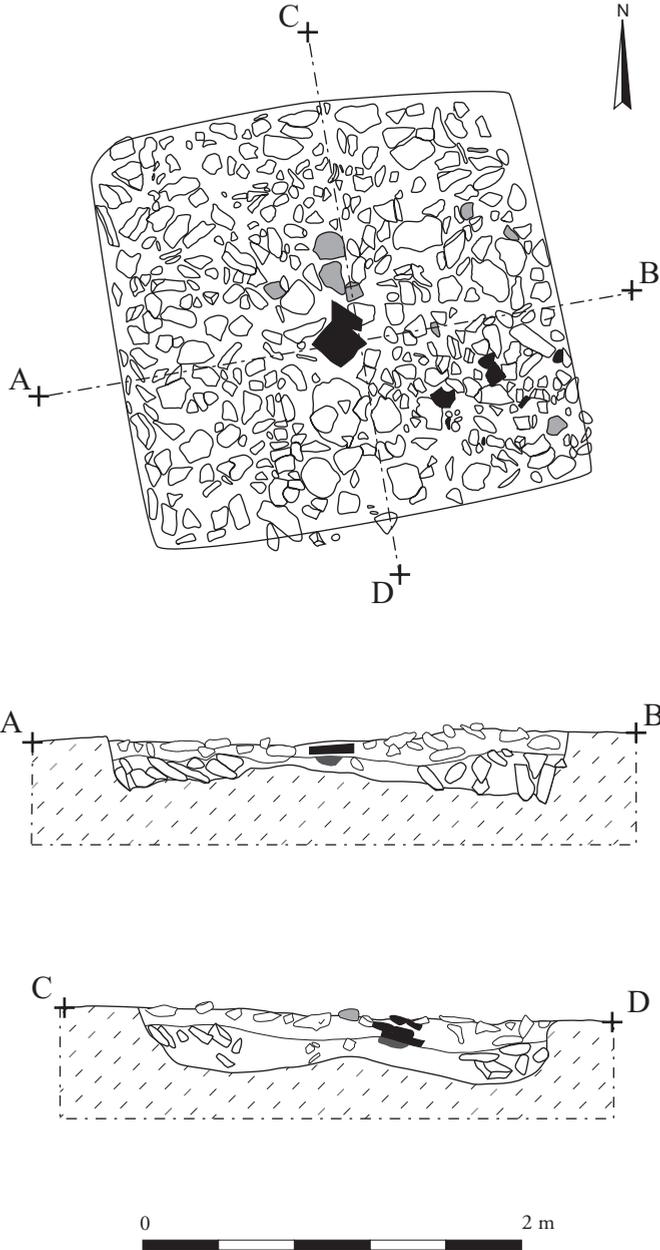
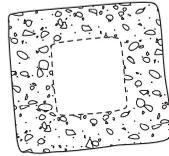


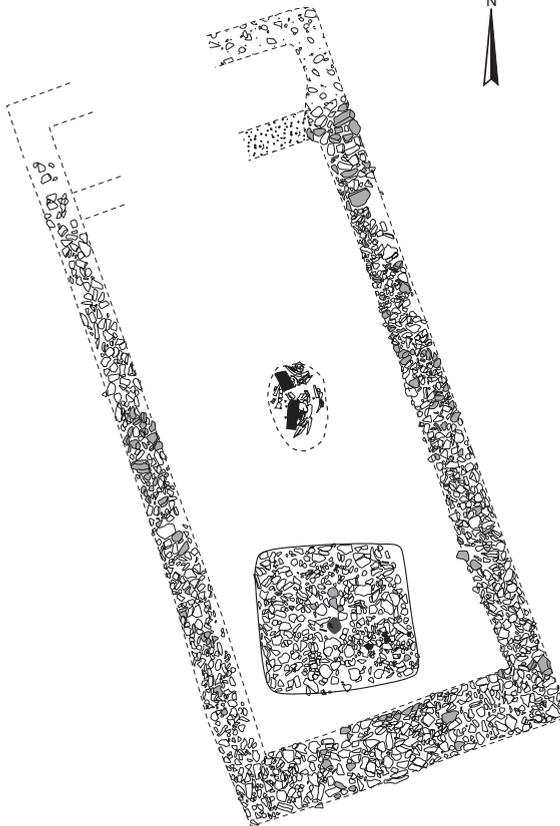
Fig. 8. Relevé en plan et coupe du mausolée antérieur au bâtiment 7  
(DAO S. Cocquerelle, Inrap).

Le démantèlement partiel du mausolée semble coïncider avec son intégration au sein d'une nouvelle construction sur fondation de pierre (bâtiment 7). Cet édifice de plan rectangulaire allongé (11,70 x 5,20 m) est doté d'une entrée étroite, de type *pronaos*, ouverte vers le nord-ouest, en direction du chemin. Ce type de plan évoque certains petits temples

Seconde moitié 1<sup>er</sup> s. p.C.



Courant II<sup>e</sup> s. p.C.



0 5 m

Fig. 9. Proposition de phasage chronologique du mausolée et du bâtiment 7  
(DAO K. Boulanger, Inrap).

à vestibule, tels ceux mis au jour à proximité du *fanum* de Présilly (Haute-Savoie) et dont la fréquentation est attestée entre la première moitié du I<sup>er</sup> s. et le troisième quart du II<sup>e</sup> s. p.C.<sup>31</sup>.

Au sein du bâtiment 7, le mausolée initial arasé est encore visible dans la moitié sud de la salle principale où il a pu faire office de soubassement pour un autel ou une statue. Un dispositif similaire est notamment observable à travers l'exemple du petit temple de Beire-le-Châtel en Côte-d'Or<sup>32</sup>. À Damblain, il convient de remarquer une légère différence d'orientation entre les deux constructions : alors que le petit mausolée respecte les points cardinaux, le bâtiment 7 est, quant à lui, érigé perpendiculairement à la voie empierrée vers laquelle il s'ouvre.

Le niveau d'abandon observé au sein du bâtiment a révélé un petit lot de tessons de céramique épars daté, sans qu'il soit possible d'être très précis, des I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> s. p.C.<sup>33</sup>. Au centre du bâtiment, une légère excavation aux contours irréguliers a révélé une tête complète de bœuf associée à quelques vertèbres, côtes et métatarses de bovidé, ainsi qu'une urne en verre contenant quelques esquilles d'os brûlé non identifiables (fig. 9, 12 et 13). Une *imbrex* entière et une seconde lacunaire recouvraient ce dépôt dont les caractéristiques évoquent un contexte funéraire. Il n'est cependant pas exclu que l'urne ait connu un déplacement du petit mausolée initial vers cette fosse à dépôt au moment de la construction du bâtiment. L'étude typologique de l'urne en verre ne nous est malheureusement d'aucun secours pour la datation de ce dépôt dans la mesure où cette forme de vase a été produite du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. p.C.<sup>34</sup>.

Si le plan du bâtiment 7 trouve plus de parallèles du côté des temples que des mausolées, en revanche les dépôts qui lui sont associés ne sont guère comparables en genre et en nombre aux offrandes généralement associées aux sanctuaires gallo-romains. Ainsi, on notera l'absence de toute monnaie dans la construction ou à sa périphérie. De même, aucun objet votif ou cultuel n'a été mis au jour à l'exemple des fragments de statuaire, des statuettes en terre cuite, des rouelles ou des clochettes découvertes aux abords du temple de Beire-le-Châtel. Cette lacune peut être liée soit à l'érosion des vestiges, soit au type de culte pratiqué dans cet espace ou encore à la gestion particulière des offrandes. Il convient en effet de constater que l'abondance du mobilier votif n'est pas toujours de mise dans les sanctuaires antiques. Ainsi, sur le site de Présilly (Haute-Savoie), le mobilier est relativement rare, avec notamment une faible représentation de la céramique<sup>35</sup>.

En l'état des données sur cet ensemble isolé à l'ouest de la *pars urbana* de la *uilla* de Damblain, l'hypothèse la plus vraisemblable tend vers l'intégration d'un ancien mausolée funéraire démantelé au sein d'un bâtiment à vocation culturelle. Ce cas de figure a notamment pu être observé sur les sites d'Avenches (Suisse) et de Lullingstone (Angleterre) où une ancienne tombe est à l'origine de l'édification d'un temple<sup>36</sup>.

31 Marcigny & Bétard 2012, 133.

32 Provost et al. 2009, 64.

33 Pillard-Jude 2012, 106.

34 Cabart 2012, 325.

35 Ferber 2009.

36 Fauduet 2003-2004, 419.





Fig. 12. Vue de la fosse à offrandes du bâtiment 7 (cl. Inrap).

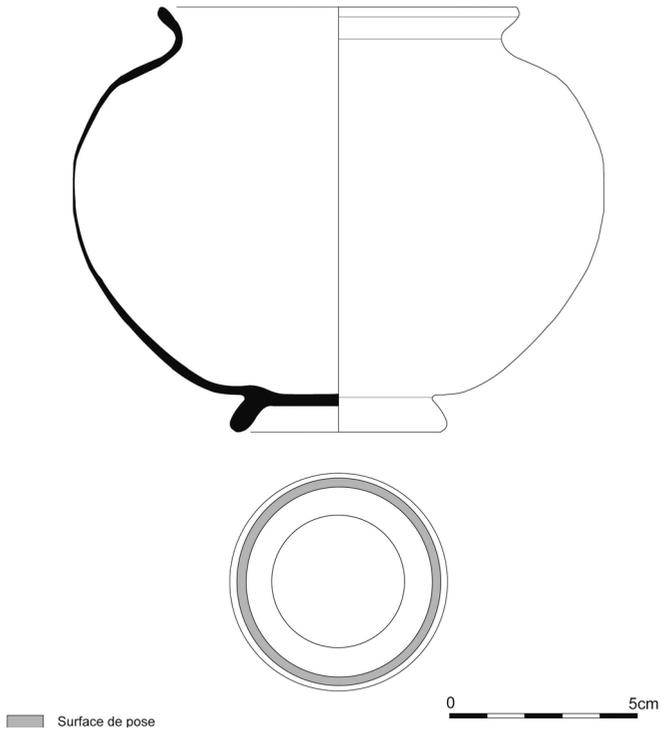


Fig. 13. Urne en verre de la fosse à offrandes du bâtiment 7 (DAO S. Zanatta-Weber, Inrap).

À Damblain, la relation entretenue entre le lieu de culte isolé et la *uilla* reste inconnue. On ne peut que constater la concomitance entre le déclassement du pôle funéraire ou cultuel de la *pars rustica* et l'expansion du sanctuaire extérieur au domaine.

#### LA MISE EN SCÈNE ARCHITECTURALE DU LIEN ENTRE PROFANE, FUNÉRAIRE ET SACRÉ AU SEIN DES *UILLAE*

Dans un article paru en 1989, X. Lafon remarquait l'importance, au sein des grandes *uillae*, du lien visuel entre la demeure du maître vivant, symbolisé par la salle de réception, et celle du maître mort, à travers son mausolée ou son cénotaphe<sup>37</sup>. À Damblain, cette perspective trouve un écho si l'on retient l'hypothèse d'un cénotaphe au centre de la *pars rustica*. En tout état de cause, il est possible de constater l'existence d'une véritable mise en scène architecturale appliquée à l'ensemble du domaine bâti.

Dans la première phase d'aménagement de la *uilla*, l'implantation du supposé cénotaphe semble avoir été déterminée de façon géométrique, à la croisée exacte des diagonales de la première cour agricole. La résidence de la *pars urbana* est alors décentrée au nord par rapport à la *pars rustica*, et sa disposition atypique paraît anticiper l'extension postérieure (fig. 2-2).

Vers le début du II<sup>e</sup> s. p.C., l'ensemble du domaine fait effectivement l'objet d'un programme de monumentalisation et d'agrandissement vers le sud. L'ensemble architectural est alors régi par un axe directeur est-ouest (fig. 2-3). Cet axe relie visuellement la nouvelle salle de réception du bâtiment résidentiel au cénotaphe de la *pars rustica*. Ainsi, les convives attablés dans le *triclinium*, tournés vers le levant, portent leur regard à travers le vestibule sur le bassin-fontaine du jardin au premier plan, puis, à travers l'ouverture dans le mur d'enceinte, aperçoivent le monument commémoratif en arrière-plan.

Dans le courant du II<sup>e</sup> s. p.C., l'axe s'étend encore et relie le sanctuaire isolé à l'ouest du domaine et le grand bâtiment agricole qui s'est développé à l'est de la *pars rustica* (fig. 2-4).

À cette échelle (320 m d'est en ouest), cette ligne directrice est certainement plus symbolique que physique. Elle n'en établit pas moins le lien entre les différentes entités caractérisant une *uilla* gallo-romaine : le bâtiment agricole principal, source de revenus du domaine, la résidence, symbole de la puissance financière du propriétaire terrien, le lieu de commémoration funéraire et le pôle cultuel.

#### LE STATUT DE LA CAVE DE LA *PARS URBANA* ?

Cette réflexion sur les pôles funéraires et cultuels au sein de la *uilla* de Damblain ne serait pas exhaustive sans une interrogation sur le statut de la cave de la *pars urbana*.

Constatant l'absence d'indices concernant les autels domestiques au sein des *uillae* de la Gaule du Nord-Est, X. Lafon portait son regard sur les caves et s'interrogeait sur leur rôle

au sein des *partes urbanae*<sup>38</sup>. En s'appuyant sur un corpus de quarante *uillae* d'Alsace et de Lorraine, il recense dix-huit cas révélant au moins une cave. La cave de la *uilla* de "Saint-Ulrich"<sup>39</sup> (Moselle) se distingue par sa position centrale au sein du bâtiment résidentiel et son aménagement lors de l'agrandissement de la *uilla* à la fin du I<sup>er</sup> s. p.C. L'auteur s'interroge alors sur la pertinence de cet espace en tant que lieu de stockage et suggère la possibilité d'une fonction religieuse.

La cave de la *uilla* de Damblain soulève les mêmes interrogations : établie en position centrale, au sein du bâtiment résidentiel, elle est aménagée vers le début du II<sup>e</sup> s. p.C., à l'occasion des travaux d'agrandissement et de monumentalisation de la *pars urbana* (fig. 2-3).

C'est une vaste pièce de 6,8 m x 3,3 m aux maçonneries très soignées, faites de moellons aux joints tirés au fer (fig. 14). Dans l'angle sud-est, l'accès est assuré par une cage d'escalier aux murs enduits. Une large niche est réservée dans l'épaisseur de la paroi sud et un soupirail, aménagé dans la paroi ouest, apporte un éclairage naturel. Un drain et un canal percé dans le mur ouest permettent d'évacuer les eaux d'infiltration. Le dernier niveau d'occupation de la cave a livré de nombreuses poteries représentatives du service à boire (cruches et gobelets) et des objets de parure ou de toilette (bague, applique émaillée, cure-oreille, cuillère à fard et épingles en os). Cet assemblage de mobilier associé à l'absence de tout gros récipient de stockage, met en doute une simple fonction de garde-manger et conduit à s'interroger sur le véritable usage de cet espace au moment de son abandon.

En contexte d'habitat gallo-romain, le soin particulier apporté à l'aménagement et au décor de nombreuses pièces en sous-sol a conduit certains auteurs à leur attribuer une fonction de salle de séjour<sup>40</sup>. La présence de tables en pierre renforce encore le caractère résidentiel de certaines de ces salles excavées<sup>41</sup>. Dans quelques cas de figure, l'association d'une table en pierre et de représentations de divinités atteste une fonction de sanctuaire voué à un culte domestique<sup>42</sup>.

À Damblain, aucun élément caractéristique ne permet d'étayer l'hypothèse du lieu de culte, mais on constate une condamnation de la cave vers la fin du II<sup>e</sup> ou le début du III<sup>e</sup> s., alors que la résidence continue d'être occupée. Les issues (escalier et soupirail) sont alors volontairement bouchées par des maçonneries, tandis que l'espace intérieur n'est pas remblayé.

Parmi les raisons potentielles de cette fermeture, la remontée du niveau de la nappe phréatique a été envisagée. Le point faible de cette hypothèse réside cependant dans l'absence de consolidation ou de mise en étanchéité particulière de l'espace. Les raisons de la condamnation de l'accès à cette salle posent donc encore question.

En contexte d'habitat privé, la présence du service à boire au sein d'une cave n'est pas un phénomène isolé. En Lorraine, on retrouve notamment ce cas de figure sur le site de Grand

38 Lafon 1989, 60-62.

39 Lutz 1972.

40 Mangin, éd. 1981, 234-235.

41 Boulanger 2010, 119.

42 Coulon 1989, 514 ; Massy, éd. 1997, 307.



Fig. 14. Vue des vestiges de la cave de la pars urbana vers l'ouest (cl. Inrap).

“Amphithéâtre” dans les Vosges<sup>43</sup> ou de Kuntzig “Zac des Passereaux” en Moselle<sup>44</sup>. Ces caves ont en commun un abandon et un comblement dans le courant du III<sup>e</sup> s. Ce mobilier caractéristique témoigne-t-il d'un simple lieu de rangement de la vaisselle ou est-il révélateur de pratiques de libations profanes ou religieuses dans ces pièces excavées ?

À l'échelle de la région Lorraine, force est de constater l'abandon et le remblaiement très fréquent des caves des habitats privés, urbains comme ruraux, dans le courant de la première moitié du III<sup>e</sup> s. Dans de nombreux cas, cette condamnation des salles excavées intervient alors que l'occupation de l'habitat perdure. La fréquence du phénomène conduit à se demander s'il ne résulterait pas d'une forme d'interdiction des activités profanes ou religieuses qui s'y déroulaient.

43 Boulanger, éd. 2006, 83.

44 Lefebvre, éd. 2011, 73-77.

## CONCLUSION

Cette proposition de phasage chronologique de l'occupation de la *uilla* de Damblain met en exergue une forme de permutation des pôles funéraires et cultuels sur l'emprise du domaine bâti et son proche environnement.

Dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. p.C., la fondation de la *uilla* a nécessité le démantèlement d'un petit mausolée à abside, préexistant en bordure de voie. Ce dernier semble alors avoir été déplacé, soit au centre de la cour de la *pars rustica*, sous la forme d'un cénotaphe de plan carré associé à un pilier ou à un autel, soit à l'extérieur du domaine bâti par l'intermédiaire d'une petite chapelle funéraire.

Au début du II<sup>e</sup> s., l'édifice central de la cour agricole prend de l'ampleur par le biais d'agrandissements architecturaux visant à intégrer le pilier ou l'autel au centre d'un nouveau bâtiment s'ouvrant à l'est.

Dans le courant du II<sup>e</sup> s., ce bâtiment subit de profondes mutations formelles qui suggèrent sa reconversion dans une fonction plus profane. Cette évolution fonctionnelle semble s'opérer au profit du développement de la chapelle funéraire extérieure au domaine. Cette dernière est alors englobée au sein d'un bâtiment à *pronaos* qui suggère une évolution en lieu de culte funéraire ou religieux.

Il convient de remarquer un processus commun dans le mode de transformation de ces deux pôles consistant à intégrer un aménagement plus ancien dans une nouvelle construction.

Dans la phase de plus grande expansion de la *uilla*, les pôles funéraires et/ou cultuels sont reliés par l'axe directeur est-ouest qui structure l'ensemble architectural. Ce trait d'union visuel unit symboliquement le propriétaire du domaine, *via* la principale salle de réception de sa résidence, à ses ancêtres défunts ou les divinités par l'intermédiaire des lieux de commémoration funéraire ou de culte. Ce lien symbolique semble s'étendre au grand bâtiment agricole de la *pars rustica*, emblème du pouvoir économique du riche propriétaire terrien. Les structures bâties de la *uilla* sont abandonnées dans le courant du III<sup>e</sup> s., et il faut attendre le VI<sup>e</sup> s. pour qu'elles connaissent une nouvelle occupation. Celle-ci prend la forme d'un petit habitat groupé, constitué d'une dizaine de bâtiments sur poteaux porteurs, associé à une petite nécropole à inhumations isolée au nord-ouest<sup>45</sup>.

Il est alors curieux de constater que l'emplacement de l'édifice central de l'ancienne cour agricole devient le pivot autour duquel se développe l'habitat mérovingien. Il est cependant impossible de savoir si, à cette époque, le bâtiment antique est encore en élévation ou a fait l'objet d'une reconstruction.

À la période carolingienne, ce même emplacement est choisi comme pôle central pour l'implantation d'un petit cimetière (six inhumations au minimum), malheureusement très arasé par les labours modernes. On est alors en droit de se demander si cette forme de permanence est à mettre sur le compte d'une simple logique topographique ou d'une survivance symbolique du lieu.